



## Démarchage à domicile

-----  
Par Veroclatom

Bonjour.

Le 16/11 Un démarcheur a domicile a profité de la faiblesse de ma maman 80ans et lui a vendu 6 serviettes de toilettes pour 120? ( il avait avec lui son TPE pour paiement CB).

Il a facturé 2x le montant (en prétextant que cela n'avait pas fonctionné la première fois).on a le relevé bancaire pour preuve avec un nom de société.

On a fait opposition pour la carte bancaire de ma maman ce dimanche 26.11. on veut faire un courrier de rétractation pour la vente a domicile.mais on a aucun document et bon de commande.

On va appeler la banque pour utiliser l'assistance juridique de la carte bancaire de maman.

Que peut on faire de plus ?

s'il vous plaît.merci pour votre aide et conseils pertinents